

CARBONE BLEU ET REDD BLEU À MADAGASCAR

Commercialisation des zones maritimes côtières

Présenté par : Dr RATOVOHAJA Hanitra (1)

Maître de Conférences à l'IUGM

Dr RAVELOJAONA Dorient (2)

Enseignant Chercheur à l'Université de Toamasina

Monsieur ANDRIANJAFIMANANA Fenosoa Eric (3)

Doctorant à l'EDGVM : Université de Mahajanga

Madame RAZAFY Béatrice (4)

Doctorante à l'ESSA Ankatso/Université d'Antananarivo

Monsieur RAVELOJAONA Félicien (5)

Doctorant à l'EDEN de l'Université de Mahajanga



Source : Philippe Murcia, le port d'Ehoala à Tolagnaro (Fort Dauphin), au sud-est de Madagascar

Édition : Juillet 2020.

MadaRevue.mesupres.gov.mg

INTRODUCTION

Dans le contexte africain, l'économie bleue concerne à la fois le milieu marin et les eaux douces. Elle comprend les océans et les mers, les rivages et les berges, les lacs, les cours d'eau et les nappes souterraines. Elle embrasse un éventail d'activités, directes ou dérivées, qui vont de la pêche à l'exploitation minière sous-marine en passant par l'aquaculture, le tourisme, les transports, la construction navale, l'énergie ou la bio-prospection. L'économie bleue est devenue le motif dominant des efforts internationaux en faveur de la conservation et du développement côtiers et marins. Il a été présenté comme un remarquable effort de réforme mondiale qui sauvera les communautés côtières et les pêcheries d'un désastre écologique imminent, en élargissant les possibilités de croissance économique. Cette nouvelle vision est souvent décrite comme un résultat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio + 20). Cela avait été initialement envisagé dans le cadre du concept d'économie verte ; les secteurs marin et côtier, y compris la pêche, faisaient partie intégrante du document phare du PNUÉ « Vers l'économie verte », publié en 2011 (1). Une publication indépendante préparée pour Rio + 20 était intitulée « L'économie verte dans un monde bleu »(2). À la demande de petits États insulaires et d'autres organisations spécialisées dans le milieu marin, l'événement a confirmé l'idée que l'économie verte pour le monde bleu pourrait être décrite comme une économie bleue. Comme dans le cas de l'économie verte, la nécessité de l'économie bleue est fondée sur une vision sinistre du « statu quo » ; un slogan pour ce qui se passera si nous ne mettons pas en oeuvre le programme de réforme vert / bleu. En raison de la pollution et de l'acidification des mers, un nombre considérable d'animaux sauvages et de leurs habitats, y compris les récifs coralliens et les populations de poissons des tropiques, seront décimés au cours des prochaines décennies. Malgré les énormes richesses des ressources côtières et marines, les systèmes de production et de commerce ne profitent pas à des millions de personnes. Selon ses défenseurs, le concept d'économie bleue représente un moyen radical et audacieux de sortir de la crise.

1. Environnement mondial

Plus de 70 % de la surface du globe est recouverte d'eau. L'eau est à l'origine de la vie. La moitié de la population mondiale vit à moins de 60 kilomètres de la mer, et les trois quarts des

1 UNEP.(2011) Towards a green Economy: Pathways to sustainable Development and Poverty Eradication, <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=400&nr=126&menu=35>

2 UNEP. (2012) The Green Economy in a Blue World, https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Water%20and%20Ocean%20Governance/Green_Economy_Blue_Full.pdf

grandes villes sont situées sur les côtes. Les océans, les mers et les cours d'eau sont une source de richesses essentielle, qui procure des milliers de milliards de dollars (USD) de biens et de services.⁽³⁾ Les océans et les eaux de source assurent subsistance et emplois à des millions de personnes. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que le poisson apporte à 4.2 milliards d'individus plus de 15 % des protéines animales qu'ils consomment.⁴ Dans le commerce international, 90 % des marchandises sont transportées par mer. ⁵ Les océans jouent également un rôle essentiel dans la régulation du climat et des écosystèmes côtiers, tels les massifs de palétuviers, les forêts de laminaires, les herbiers ou les marais salants, et ils permettent de stocker et de séquestrer le carbone de l'atmosphère.

Le marché mondial des biotechnologies marines à l'horizon 2022 est estimé à 5.9 Milliards USD. Il est tiré par les investissements croissants dans la recherche en biotechnologie marine et par l'augmentation de la demande de produits marins naturels. La biologie est cruciale pour la création de nouveaux produits alimentaires, pharmaceutiques, biologiques et cosmétiques. Pour satisfaire la demande mondiale croissante en énergie, le pétrole et le gaz resteront la principale source d'énergie pendant une bonne partie du XXI^e siècle. Depuis les années 1950, l'extraction des hydrocarbures au large des côtes s'est considérablement développée. Aujourd'hui, près de 30 % du pétrole et du gaz dans le monde proviennent de gisements sous-marins, et cette proportion devrait encore augmenter dans l'avenir.

2. Croissance bleue et préoccupations du secteur de la pêche artisanale

Les implications du concept d'économie bleue pour la pêche artisanale sont clairement importantes. La tendance générale montre que les discussions politiques et les décisions d'investissement ayant une incidence sur la pêche seront de plus en plus intégrées dans les stratégies de croissance bleue plus vastes. Prenons l'exemple, la Banque mondiale, le plus important donateur international pour les réformes de la pêche, a récemment renommé son programme « profish » (un fonds fiduciaire multi donateurs pour des projets de pêche) en « probleu ». En outre, le concept d'économie bleue semble privilégier le secteur de la pêche artisanale au détriment des formes commerciales industrialisées de la pêche et de la transformation du poisson.

3. Concept de l'économie bleue

L'économie bleue en Afrique concerne toutes les étendues d'eau et les rives, qu'il s'agisse des océans et des mers, des côtes, des lacs, des cours d'eau et des nappes souterraines.

Elle implique une série d'activités économiques telles que la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les transports, la construction navale, l'énergie, la bio prospection et toutes les filières du secteur minier sous-marin (Tableau I).

Tableau I : Principaux services rendus par les écosystèmes et secteurs de l'économie bleue

Typologie des services	Filières de l'économie bleue
Récolte des ressources aquatiques vivantes (poissons, fruits de mer et crustacés, végétaux, et produits de la biotechnologie marine)	Pêche (en eaux intérieures, côtière et hauturière) Aquaculture Mariculture Recherche pharmaceutique, chimique, cosmétique, génétique
Extraction de ressources non biologiques et production de nouvelles ressources énergétiques	Exploitation minière sous-marine Gisements sous-marins d'hydrocarbures Énergies renouvelables Récolte de sel Extraction côtière de sable, gravier et autres matériaux de construction
Commerce et échanges sur les mers, les océans et les cours d'eau et leurs rivages	Transport maritime et services dérivés Infrastructures portuaires Construction et réparation navales Transport fluvial Tourisme et loisirs
Protection de l'environnement	Protection des côtes Protection de l'écosystème Protection des eaux
Valeurs culturelles et religieuses	Pratiques culturelles et religieuses
Savoir et information	Recherche biophysique, socioéconomique et politique

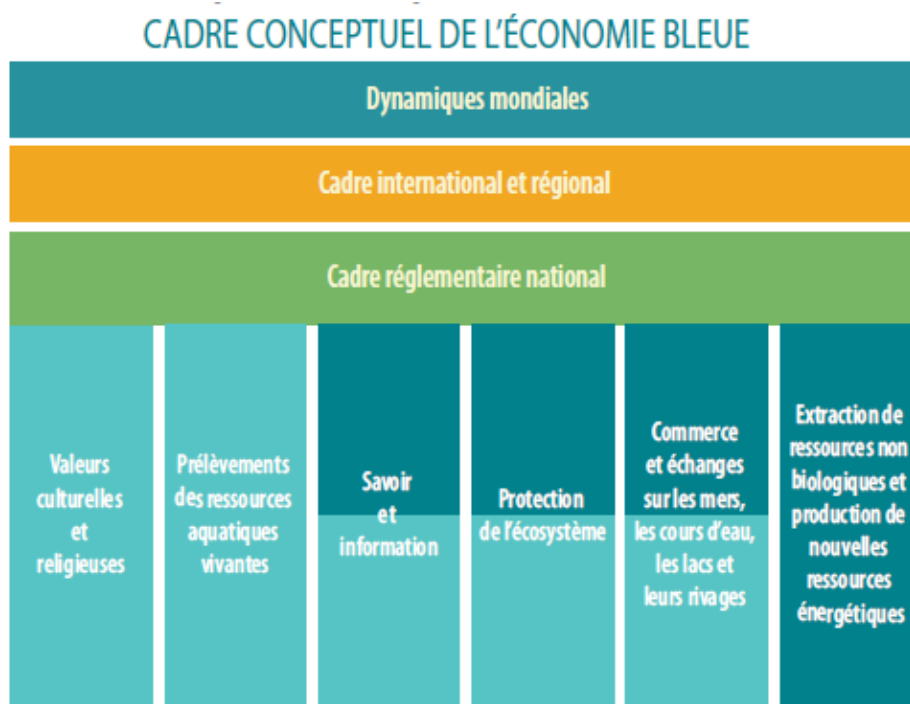
Source : auteurs.

Le concept de l'économie bleue n'assume que la bonne santé des eaux douces et des écosystèmes océaniques ouvre la voie à une économie basée sur l'eau et qu'elle garantit aux îles et aux pays côtiers comme aux pays enclaves le bénéfice de leurs ressources naturelles. Il requiert aussi une approche intégrée, holistique et participative incluant la dimension du progrès social dans l'utilisation et la gestion durables des ressources de l'économie bleue dans une Afrique plurielle.

Le cadre de l'économie bleue est donc destiné à dépasser l'approche sectorielle classique pour privilégier une approche multisectorielle, intégrée et participative, à de multiples niveaux. La figure 1 illustre l'approche de l'économie bleue qui prévaut actuellement dans de nombreuses juridictions, tandis que la figure 3 propose un cadre réglementaire optimal de l'économie bleue.

Le cadre actuel de l'économie bleue repose sur une approche sectorielle linéaire et compartimentée qui introduit peu de passerelles, de liens ou de synergies entre les différents niveaux d'intervention (planétaire, international et national), et guère davantage entre les différents secteurs concernés. Le nouveau cadre de l'économie bleue privilégie une approche intégrée, systémique, dynamique, inclusive et participative des écosystèmes, qui cantonne les barrières sectorielles au niveau de la gouvernance et qui brasse les dimensions environnementale, sociale et économique de toutes les activités impliquées dans l'économie bleue.

Figure 1 Cadre réglementaire en vigueur



Source : Auteurs

L'économie bleue promeut la conservation des écosystèmes aquatiques et marins, l'utilisation et la gestion durables des ressources qu'ils abritent, et elle se fonde sur les principes d'équité, de développement avec faible émission de carbone, d'efficacité énergétique et d'inclusion sociale.

Le concept intègre les filières de l'économie bleue en incluant la dimension sociale de l'amorce d'une transformation structurelle de l'Afrique ; il prône le développement intègre, ainsi qu'une meilleure coopération et coordination régionales des politiques.

Les communautés économiques régionales (CER), les organisations intergouvernementales (OIG) et les Etats commencent à réaliser l'importance de l'économie bleue, et plusieurs d'entre eux élaborent des stratégies en la matière. Il est clair que la réalisation des objectifs de conservation fixés par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui sont nécessaires pour éviter l'extinction de nombreux écosystèmes et l'effondrement d'activités telles que la pêche côtière, n'est possible qu'en combinant des progrès considérables des décarbonations de l'économie mondiale avec une réduction massive de la consommation mondiale. Réduire les émissions de carbone de 11% par an est une proposition stupéfiante. Le rapport du GIEC estime que, si les gouvernements respectaient toutes leurs promesses en vertu de l'Accord de Paris, il serait tout au plus possible de réduire les émissions de carbone de 3 à 4%. La dangereuse erreur des paradigmes de croissance bleue (et verte) est que nous puissions avoir à la fois une croissance économique continue et une durabilité économique bleue. Les réponses aux effets catastrophiques de la pollution croissante et du changement climatique doivent être trouvées dans une réduction substantielle de la consommation. Cela doit se faire à un rythme effréné au niveau mondial, sous l'impulsion des pays qui consomment le plus de ressources par habitant.

4. Économie inclusive et les réalités de la pêche artisanale

Le problème du découplage de la croissance et de la protection de la nature s'étend à l'idée que la croissance de l'économie bleue permettrait de réduire les inégalités et serait menée de manière à réaliser une « croissance inclusive ». Comme pour la promesse écologique, il s'agit d'un projet extrêmement ambitieux qui nécessiterait un renversement fondamental des tendances suscitées par le capitalisme mondial. Cependant, il y a peu de preuves pour suggérer que les déclarations et projets de croissance bleue accordent beaucoup d'attention à cette question. Les rapports sur les stratégies de croissance bleue ne fournissent aucune preuve que les politiques proposées auront un impact durable sur la pauvreté. Lors de la conférence de Nairobi, l'inégalité croissante résultant du « statu quo » a été relevée dans le rapport final. L'un des défis a été identifié comme suit : « 82% de la richesse générée en 2017 est allée au 1% des plus riches de la population mondiale »(4).

Mais quelles idées ont suivi ? La liste des solutions comprenait la formation des compétences, une plus grande collaboration entre les pays en développement et les pays industrialisés et des investissements accrus.

Le rapport final de la conférence de Nairobi manquait visiblement de référence aux coûts pour les pêcheries côtières si d'autres secteurs étaient développés, et la manifestation dans son ensemble a validé les craintes selon lesquelles la pêche artisanale pourrait être marginalisée en raison de l'excitation suscitée par les opportunités de croissance bleue.

5. Spectre de la croissance des systèmes de conservation fondés sur le marché

Parallèlement à la réorientation des investissements sectoriels, les avantages écologiques et sociaux de la croissance bleue seront également générés par la marchandisation des services écosystémiques. Cette politique est peut-être plus avancée dans le domaine de l'économie verte et a moins progressé dans l'économie bleue. Néanmoins, une proposition importante jointe au programme de croissance bleue est la création d'un marché du carbone bleu, inspiré des exemples de systèmes d'échange de droits d'émission basés à terre, tels que ceux dérivés de REDD (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation). Là encore, il s'agit d'une politique présentée dans l'intérêt des pays en développement, notamment des communautés côtières et des pêcheurs.

Pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, les marchés du carbone ont été des échecs lamentables. Cela est dû en partie à leur nature volontaire, ce qui signifie qu'ils n'existent nulle part à des niveaux suffisants pour avoir un impact mondial.

Le fait que des sommes énormes aient été dépensées dans des programmes tels que REDD, sans grand succès, montre que la promotion du carbone bleu repose sur la foi et non sur des preuves.

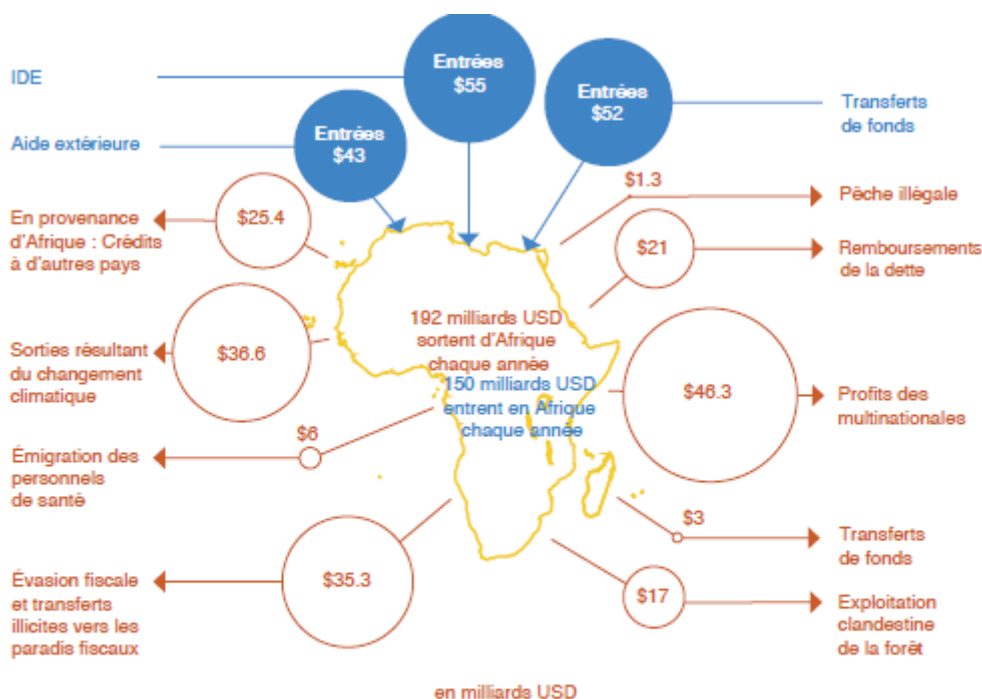
Cependant, il existe une foule d'autres problèmes graves, qui suggèrent que la PPE devrait être préoccupée par le développement ultérieur de ces paiements pour services écosystémiques.

6. Perspectives du continent africain

L'Afrique se développe rapidement et a réalisé d'impressionnants progrès. Au cours de la dernière décennie, le continent a enregistré une croissance de son PIB de 4 % à 5 %, malgré un environnement international économique et financier difficile.⁽⁵⁾ Six des dix économies mondiales qui croissent le plus rapidement se trouvent en Afrique.

(6) Bien qu'il soit abondamment doté en ressources naturelles, le continent reste affecté à grande échelle par la pauvreté, et 46 % de sa population vit dans l'extrême pauvreté. Or, l'Afrique comptera pour beaucoup dans la croissance exponentielle de la population mondiale au XXI^e siècle : à l'horizon 2050, le quart de la population de la planète sera originaire d'Afrique. (7) En outre, la croissance économique ne s'est généralement pas accompagnée de progrès sociaux conséquents ni d'une transformation structurelle de l'économie. Si le continent voit émerger une classe moyenne qui s'élargit, une grande partie de la population reste sans emploi, et les différents groupes souffrent d'une très inégale répartition des richesses. Entre autres causes, le détournement chaque année de quelque 42 milliards USD consécutif à la pêche illégale et à l'exploitation clandestine de la forêt. Des Etats ou des territoires insulaires abritent des paradis fiscaux. La figure 1 schématise les flux financiers qui entrent en Afrique ou qui en émanent, y compris les flux engendrés par les activités liées à l'économie bleue.

Figure 2 : Flux financiers entrant et sortant d'Afrique (2010) IDE à APD et aux transferts de fonds

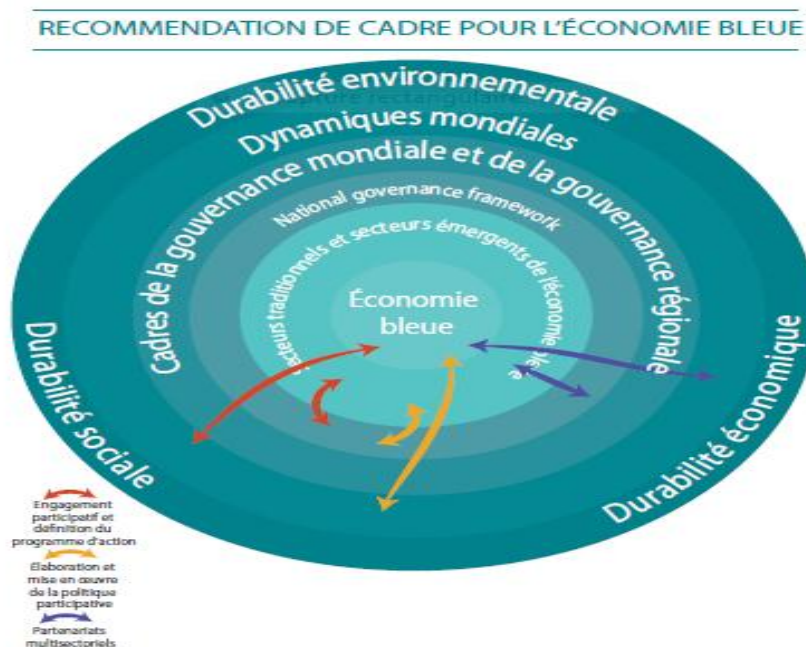


Source : données de l'audit KPMG, Banque mondiale, British Broadcasting Corporation (BBC), Health Poverty Action, Jubilee Debt Campaign, World Development Movement, AFRODAD, Amis de la terre-Afrique, Réseau justice fiscale, Mouvement populaire pour la santé, War on Want, Community Working Group on Health Zimbabwe, Medacta, Healthworkers4All Coalition, GroundWork, Amis de la terre Afrique du Sud, Amis de la terre Mozambique.

7. Cadre de l'économie bleue régionale au Sud de l'Océan Indien

Les communautés économiques régionales (CER), les organisations intergouvernementales (OIG) et les Etats commencent à réaliser l'importance de l'économie bleue, et plusieurs d'entre eux élaborent des stratégies en la matière. La Commission de l'Océan indien (COI), qui compte quatre Etats africains, élabore ainsi pour ses membres un plan d'action de l'économie bleue. Au niveau national, des stratégies de l'économie bleue sont mises en œuvre, mais dans quelques pays seulement. Maurice et les Seychelles ont engagé des politiques communes de l'économie bleue en les dotant de cadres institutionnels, et l'Afrique du Sud élabore sa propre stratégie de l'économie bleue.

Figure 3 : Le cadre réglementaire optimal de l'économie bleue



Source : Auteurs

Les Nations Unies ont introduit le développement des océans au nombre de leurs objectifs de développement durable (ODD). L'ODD (8) notamment vise à « conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ». En outre, l'économie bleue concerne par de multiples connexions la plupart des ODD. Les ressources aquatiques et marines jouent un rôle crucial dans un éventail de secteurs économiques qui procurent des revenus et des opportunités d'emploi pour mettre fin à la pauvreté (ODD 1). La figure 4 fournit une liste non exhaustive des connexions entre l'économie bleue et les 17 objectifs de développement durable.

Figure 4 : Liens entre l'économie bleue et les ODD

GAINS potentiels d'un bon développement de l'économie bleue	Objectifs de développement durable	EFFETS NÉGATIFS potentiels d'un mauvais développement de l'économie bleue
Amélioration des revenus et création d'emplois	1	Conflits territoriaux, marginalisation
Accroissement de la production alimentaire durable Amélioration de la distribution alimentaire	2	Augmentation du gaspillage alimentaire Marchandisation nocive de la nourriture
Meilleure qualité de l'eau Meilleur financement des services de santé Sécurité professionnelle renforcée des marins	3	Pollution Pertes de revenus pour le pays
Renforcement des infrastructures de savoir Meilleur financement du secteur éducatif Renforcement des qualifications	4	Délocalisation des emplois qualifiés Réticence à investir localement dans la formation et l'éducation exode des cerveaux
Promotion de l'égalité des droits aux ressources de l'économie Meilleure participation à la prise de décision	5	Croissement des inégalités salariales Généralisation du fossé entre les revenus
Financement accru de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement Distribution d'eau d'origine locale	6	Pollution de l'eau Absence d'eau d'origine locale dans la distribution
Meilleur accès aux énergies renouvelables Bergissement des connaissances de base pour la construction et l'entretien des infrastructures	7	Recours accru aux sources d'énergie carbonées Déplacements de populations Impacts environnementaux
Création d'emplois Diversification de l'économie	8	Concentration des richesses Dépendance excessive à la croissance quantitative
Amélioration des infrastructures Progrès technologiques	9	Impacts environnementaux Dépendance excessive envers les technologies
Meilleure répartition des bénéfices Plus forte implication des parties prenantes	10	Gestion entrepreneuriale figée Concentration du pouvoir
Amélioration de la distribution d'eau Accès aux énergies renouvelables propres en milieu urbain	11	Pression accrue sur les réserves d'eau Pollution
Fin des subventions inefficaces aux carburants fossiles Commerce plus équitable des biens et des services	12	Méthodes de production non durables Augmentation des déchets
Transition vers une économie bas carbone Résilience aux aléas climatiques	13	Renforcement de l'intensité carbone Dégradation des côtes et vulnérabilité accrue au changement climatique
Meilleure santé des écosystèmes aquatiques et marins Pêche durable et renforcement des stocks de poisson	14	Surexploitation des ressources aquatiques et marines Atteintes à l'environnement
Sécurisation de l'approvisionnement en eau Partage transfrontalier durable des ressources en eau	15	Pollution par les nutriments Pertes de biodiversité
Amélioration de la gouvernance Promotion de la paix et de la sécurité sur le continent	16	Conflits d'accès aux ressources Échec à implanter et renforcer lois et règlements Malédiction des ressources
Partenariat renforcé entre l'administration, le secteur privé et la société civile Coopération continentale renforcée	17	Carence des partenariats Bureaucratie paralysante

Source : Auteurs. Les icônes utilisées sont celles des Nations Unies : <https://sustainabledevelopment.un.org>

Les Nations Unies ont introduit le développement des océans au nombre de leurs objectifs de développement durable (ODD). L'ODD 14 notamment vise à «> conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable >>. En outre, l'économie bleue concerne par de multiples connexions la plupart des ODD. Les ressources aquatiques et marines jouent un rôle crucial dans un éventail de secteurs

économiques qui procurent des revenus et des opportunités d'emploi pour mettre fin à la pauvreté (ODD 1). La figure 4 fournit une liste non exhaustive des connexions entre l'économie bleue et les 17 objectifs de développement durable.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (Ce nua) a commencé à aider les CER, les OIG et les Etats à déployer des économies bleues. Elle coopère avec différents partenaires, y compris l'UA, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque africaine de développement (Bad) pour donner à l'économie bleue une place prioritaire dans les débats sur l'avenir économique du continent.

CONCLUSION

L'Afrique est abondamment dotée en ressources naturelles biologiques ou non telles que l'eau, la flore et la faune, y compris ses stocks de poissons, les minéraux et les hydrocarbures. A noter que 38 des 54 pays africains sont des Etats côtiers. Les zones maritimes sous juridiction africaine s'étendent sur quelque 13 millions de kilomètres carrés, y compris les eaux territoriales, les Zones Economiques Exclusives (ZEE), et un plateau continental d'environ 6.5 millions de km².⁽⁸⁾ Le continent dispose ainsi de vastes ressources océaniques susceptibles de contribuer au développement durable des Etats africains. Les lacs d'Afrique ont par ailleurs une superficie d'environ 240 000 km².⁽⁹⁾ Le commerce international est un facteur économique important pour les pays africains, dont plus de 90 % des importations et des exportations transitent par mer.⁽⁷⁾ Les poissons de mer et d'eau douce sont un apport vital à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plus de 200 millions d'Africains. La pêche fournit un revenu à plus de dix millions d'entre eux.⁽¹⁰⁾ Plusieurs autres menaces pèsent sur l'économie bleue, comme la piraterie et la violence armée, le trafic des êtres humains, le trafic d'armes et le trafic de drogue, sans compter les menaces « naturelles » comme les tsunamis et les ouragans, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans. La surpêche provoquée par la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et d'autres pratiques de pêche non durables posent également de sérieux problèmes à l'Afrique, de même que la pollution et la destruction des habitats naturels.

8 GRID-Arendal, 2015. La superficie des espaces maritimes africains est calculée à partir de données Brutes non publiées.

9 Ibid., 2015. La superficie des lacs africains est calculée à partir de données brutes non publiées.

10 FAO, 2014. La Valeur des pêches africaines, circulaire sur les pêches et l'aquaculture 1093.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIES

- 1 UNEP (2011) Towards a green Economy: Pathways to sustainable Development and Poverty Eradication,
<https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=400&nr=126&menu=35>
- 2 UNEP. (2012) The Green Economy in a Blue World,
https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Water%20and%20Ocean%20Governance/Green_Economy_Blue_Full.pdf
- 3 FOX. C, G. MACFAYEN, R. CAPPELL, (2016), Capture fisheries, Commonwealth Blue Economy, Series, N° 3. Commonwealth Secrétariat, Londres
- 4 Document de décision de l'UA, 22e session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement, Relatif à l'adoption et à la mise en œuvre de la SMIUA. (Consulté le 27 novembre 2019).
- 5 CENUA, 2015. Perspectives économiques de l'Afrique 2015.
- 6 Fonds monétaire international (FMI), 2014. Perspectives de l'économie mondiale.
- 7 SMIUA 2050, Union Africaine.
- 8 GRID-Arundel, 2015. La superficie des espaces maritimes africains est calculée à partir de données Brutes non publiées.
- 9 Ibid., 2015. La superficie des lacs africains est calculée à partir de données brutes non publiées.
- 10 FAO, 2014. La Valeur des pêches africaines, circulaire sur les pêches et l'aquaculture 1093.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRÔNYMES

ACTT Autorité de coordination du transport de transit (dans le Corridor Nord)

AGNU Assemblée générale des Nations Unies

AIE Agence internationale de l'énergie

AMP Aires marines protégées

APD Aide publique au développement

APP Accord de partenariat de pêche

BAD Banque africaine de développement

BAP Meilleures pratiques disponibles

BAT Meilleures technologies disponibles

BBC British Broadcasting Corporation

BERD Banque européenne pour la reconstruction et le développement

BNB Bonheur national brut

BRICS Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud (South Africa)

BSR-AE Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est de la CENUA

CADM Centre africain de développement minier

CAE Communauté d'Afrique de l'Est

CAPC Centre africain pour la politique en matière de climat

CCEAWM Conférence continentale sur l'emploi des femmes africaines dans le secteur maritime

CCNUCC Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

CCTTFA Agence de facilitation du transport de transit du Corridor central

CDAA Communauté de développement de l'Afrique australe

CDB Convention sur la diversité biologique

CE Commission européenne

CEDEAO Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale

CEMAC Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

CEMLAWS Centre pour le droit maritime et la sécurité (Afrique)

CEN-SAD Communauté des Etats Sahélo-sahariens

CENUA Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

CER Communauté économique régionale

CFIM3 Centre régional de fusion des informations maritimes
CIE Comité intergouvernemental des experts
CLPC Commission des limites du plateau continental
CNUCED Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDD Conférence des Nations Unies sur le développement durable
CNUDM Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
COAST Actions coordonnées pour un tourisme durable
COI Commission de l'océan Indien
COMESA Marche commun de l'Afrique orientale et australe
COP Conférence des parties
CPS Communauté du Pacifique
CUA Commission de l'Union africaine
DPSIR Menaces-pressions-état-impacts-réponse (modèle conceptuel)
DSMP Projets miniers en eau profonde
DWF Flotte de grande pêche
DWFN Pays de pêche hauturière
EDBM Economic Development Board of Madagascar
(Bureau de développement économique de Madagascar)
EEB Economie des écosystèmes et de la biodiversité
EES Evaluation environnementale stratégique
EFTV Enseignement et formation technique et professionnelle
EIE Evaluation des impacts environnementaux
EVP Equivalent 20 pieds
FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM Fonds pour l'environnement mondial
FMI Fonds monétaire international
GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZC Gestion intégrée des zones côtières
GS Epargne véritable
HASSMAR Haute Autorité chargée de la coordination de la sécurité maritime, de la sûreté maritime et de la protection de l'environnement marin (Sénégal)
IGAD Autorité intergouvernementale pour le développement
IDE Investissements directs étrangers

IDH Indice de développement humain
IGAD Autorité intergouvernementale pour le développement
INN Pêche illicite, non déclarée et non règlementée
INPOH Instituto Nacional de Pesquisas Oceanicas e Hidroviarias
(Bresil)
IPV Indicateur de progrès véritable
ISA Autorité internationale des fonds marins
KPI Indicateurs de performance
M&E Suivi & évaluation
MARPOL Convention internationale pour la prévention de la pollution
Par les navires
MDP Mécanisme de développement propre
NCA Comptabilisation du capital naturel
NEPAD Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique
NSMA Autorité des fonds marins de la République de Nauru
ODD Objectif de développement durable
OIG Organisation intergouvernementale
OIO Océan indien occidental
OMC Organisation mondiale du commerce
OMI Organisation maritime internationale
OMT Organisation mondiale du tourisme
ONG Organisation non gouvernementale
ONUDI Organisation des Nations Unies pour le développement Industriel
PANA Programme national d’adaptation au changement climatique
PEA Perspectives économiques en Afrique
PEID Petits Etats insulaires en développement
PEM Planification de l’espace maritime
PIB Produit intérieur brut
PNA Parties à l’Accord de Nauru
PNUE Programme des Nations Unies pour l’environnement
PPP Partenariat public-privé
RD Recherche et développement

REDD Réduction des émissions causées par le déboisement et la
Dégradation des forêts

REFLECS3 Centre régional de fusion des informations et d'application
De la loi pour la sécurité et la sécurité en mer

SAMOA Modalités d'action accélérée des petits Etats insulaires en
Développement

SMIUA Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine

STMP Plan directeur pour un tourisme durable

TAE Total autorise de l'effort de pêche

TEST Transfert de technologies environnementales

TOWA Association des femmes TRY Oyster

UA Union africaine

UE Union européenne

UICN Union internationale pour la conservation de la nature

UMA Union du Maghreb arabe

UNDOALOS/OLA Division des affaires maritimes et du droit de la mer
(Nations Unies)/bureau des affaires juridiques

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science
Et la culture

UN-Habitat Programme des Nations Unies pour les établissements
Humains

VCS Norme de vérification du carbone

VMA Vision minière pour l'Afrique

WAVES Comptabilisation de la richesse naturelle et valorisation des
Systèmes Eco systémiques

ZEE Zone économique exclusive

ZOPACAS Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud

LISTE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAU

Tableau I Principaux services rendus par les écosystèmes	3
--	---

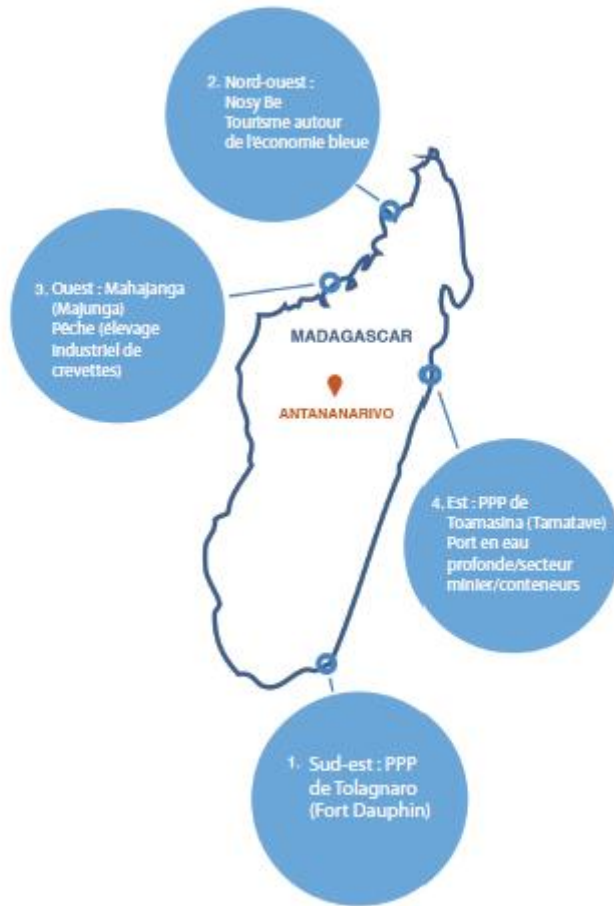
FIGURES

Figure 1 Cadre réglementaire en vigueur	4
Figure 2 Flux financiers entrant et sortant d'Afrique (2010) IDE à l'APD et aux transferts de fonds.....	7
Figure 3 Cadre réglementaire optimal de l'économie bleue	8
Figure 4 Liens entre l'économie bleue et les ODD	9

LISTE DES ANNEXES

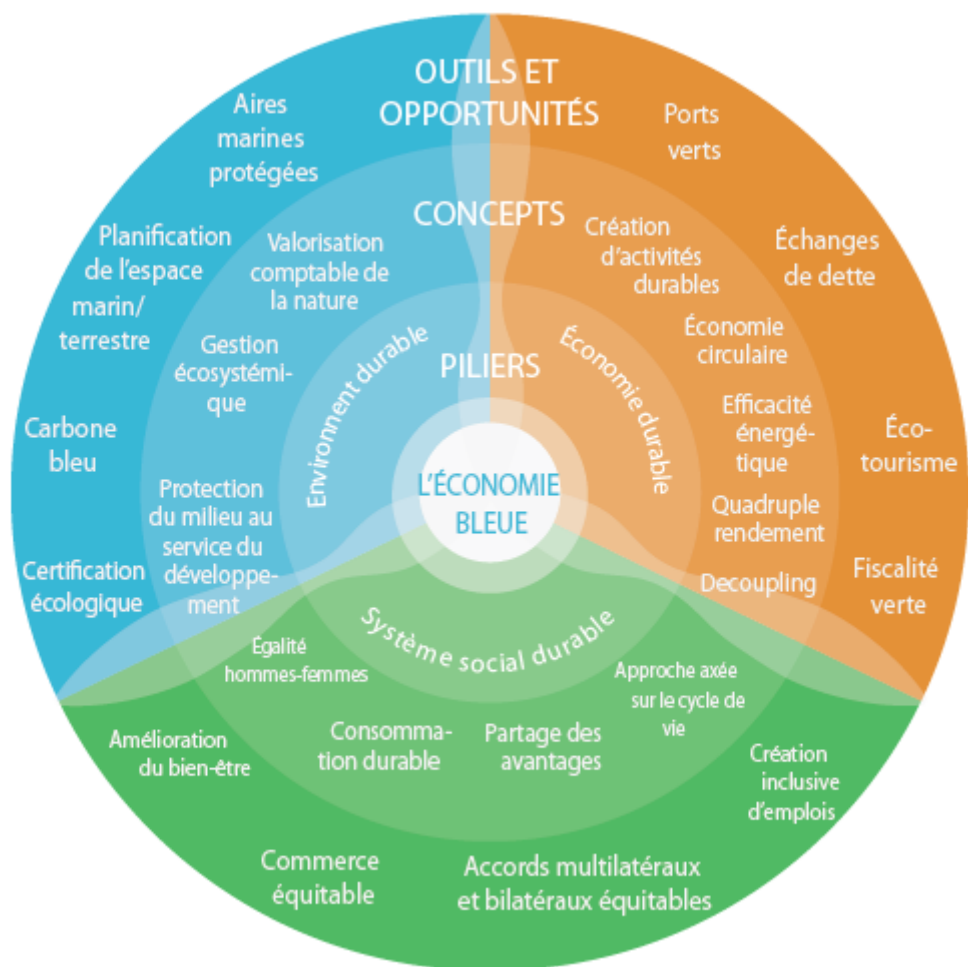
ANNEXE-I Sites pionniers du développement bleu à Madagascar.....	VII
ANNEXE – II Les outils, concepts et piliers de l'économie bleue	VIII
ANNEXE III Menaces climatiques et environnementales, leurs impacts,.....	IX
ANNEXE IV Séquences et étapes du processus d'élaboration d'une politique..	X

ANNEXE-I Sites pionniers du développement bleu à Madagascar



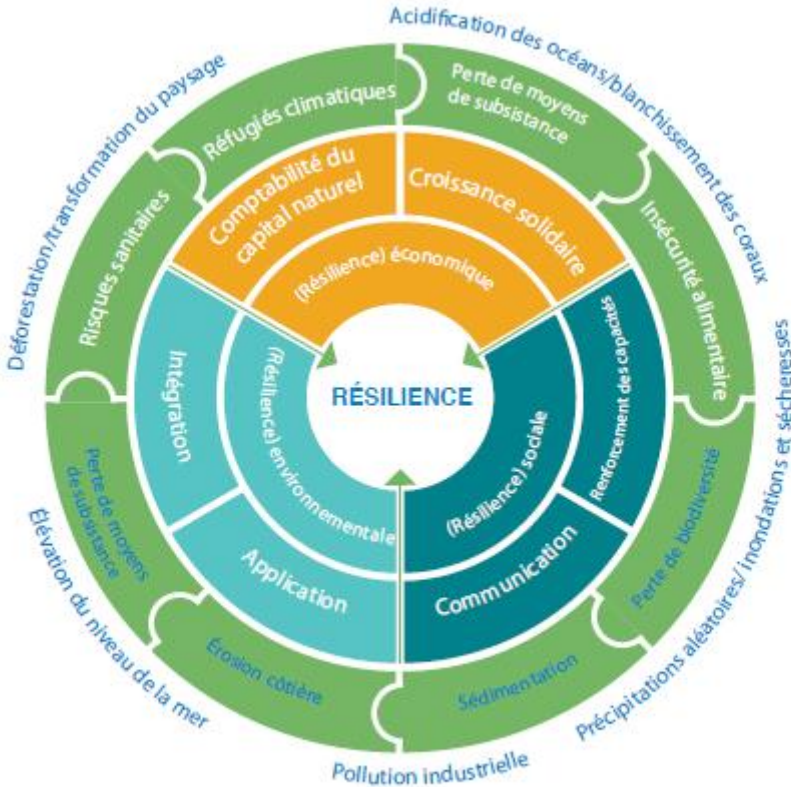
ANNEXE – II Les outils, concepts et piliers de l'économie bleue

Figure 5 : Outils, concepts et piliers de l'économie bleue



Source : Auteurs

ANNEXE III Menaces climatiques et environnementales, leurs impacts, et mesures en faveur de la résilience



Source : Auteurs.

ANNEXE IV Séquences et étapes du processus d'élaboration d'une politique de l'économie bleue



Source : Auteurs.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Environnement mondial	1
2. Croissance bleue et préoccupations du secteur pêche	2
3. Concept de l'économie bleue	3
4. Economie inclusive et les réalités de la pêche artisanale	5
5. Spectre de la croissance des systèmes de conservation	6
6. Perspectives du continent africain	6
7. Cadre de l'économie bleue régionale au Sud de l'Océan Indien	8
Conclusion	10
Références bibliographiques	I
Liste des abréviations, sigles et acronymes	II
Liste des illustrations	III
Liste des annexes	VII

RÉSUMÉ

Le 'monde bleu' se compose en Afrique d'un vaste réseau de lacs, de rivières et d'étendues marines. L'économie bleue peut jouer un rôle essentiel dans la transformation structurelle de l'Afrique, la croissance économique durable et le développement social. Les principales branches de l'activité économique de l'Afrique basée sur les ressources marines et aquatiques sont aujourd'hui la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les transports, le secteur portuaire, le secteur minier et le secteur de l'énergie. Avec la vogue du « Carbone Bleu » ou « REDD Bleu », des ONG, des consultants et des entreprises arrivent chez ces personnes, leur racontant qu'il faut conserver les mangroves, et surtout le carbone qu'elles contiennent. Or, il est peu probable que cette nouvelle tendance sauve les mangroves ou atténue la crise climatique en général. Premièrement, ceux qui défendent le « Carbone Bleu » n'identifient pas clairement les causes de la destruction des mangroves et des zones marines côtières. Dans bien des cas, ces causes sont résumées, dans leurs analyses, comme le résultat d'une mauvaise gestion et, par conséquent, n'empêchent pas les grandes entreprises de continuer à envahir et à détruire les mangroves du monde. Deuxièmement, suivant la logique des marchés du carbone et autres « services écosystémiques », chaque fois qu'une zone est conservée, une entreprise reçoit le droit de continuer à émettre du CO₂ ou de détruire une autre mangrove, comparable en biodiversité à la zone conservée. Dans cette logique de la « compensation » de la pollution ou de la destruction, les communautés n'ont aucune place, la destruction des territoires marins côtiers n'est pas considérée et les causes de cette destruction ne sont pas combattues. Les communautés sont absentes de toute la publicité du « Carbone Bleu » ou « REDD Bleu ». Bien qu'elles habitent les territoires marins côtiers, elles n'ont jamais cherché à savoir si ces territoires contiennent beaucoup de carbone ou non, ou s'ils fournissent des « services écosystémiques » et, encore moins, quel est le prix de ces services.

Mots clés : croissance, économique, services, écosystémiques, biodiversité.

ABSTRACT

The 'blue world' in Africa consists of a vast network of lakes, rivers and marine expanses. The blue economy can play a key role in Africa's structural transformation, sustainable economic growth and social development. The main sectors of Africa's economic activity based on marine and aquatic resources today are fishing, aquaculture, tourism, transport, the port sector, the mining sector and the energy sector. With the popularity of "Blue Carbon" or "RedD Blue", NGOs, consultants and companies arrive at these people's homes, telling them that mangroves must be conserved, and especially the carbon they contain. However, this new trend is unlikely to save mangroves or alleviate the climate crisis in general. First, those who defend the "Blue Carbon" do not clearly identify the causes of the destruction of mangroves and coastal marine areas. In many cases, these causes are summarized in their analyses as the result of mismanagement and, therefore, do not prevent large companies from continuing to invade and destroy the world's mangroves. Second, following the logic of carbon markets and other "ecosystem services," each time an area is retained, a company receives the right to continue to emit CO₂ or to destroy another mangrove, comparable in biodiversity to the conserved area. In this logic of "compensation" for pollution or destruction, communities have no place, the destruction of coastal marine territories is not considered and the causes of this destruction are not combated. Communities are absent from all the "Blue Carbon" or "RedD" advertising. Although they live in coastal marine territories, they have never sought to know whether these territories contain a lot of carbon or not, or whether they provide "ecosystem services" and, even less, what the price of these services is.

Keywords: growth, economics, services, ecosystems, biodiversity.